

Réf: Dossier N° 115546

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE EXPRESS AUTO »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
M'BADON, NON LOIN DU COLLEGE NAVIRE DE COCODY RIVIERA
M'BADON, Lot 309, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 07/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE EXPRESS AUTO »

Objet : L'ENTRETIEN DES VEHICULES AUTOMOBILES DE TOUT GENS. VITRAGE, MECANIQUE, PEINTURE, TOLERIE, DIVERS.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES, L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE

LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE.

ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
M'BADON, NON LOIN DU COLLEGE NAVIRE DE COCODY RIVIERA
M'BADON, Lot 309, Ilot 27

Dirigeant(s) : null null (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05723 du 29/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28528/GTCA/RC/2022 du 29/06/2022

